LABO CITÉS
centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFÈTE
DE L'ALLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Intégrer l'égalité femmes-hommes dans les projets de lutte contre la pauvreté

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS
Agir ensemble pour faire reculer la pauvreté

toutes et tous égaux

Jeudi 9 janvier 2025

À Cusset

Ouverture institutionnelle

Pascale Trimbach, préfète de l’Allier

Marjorie Fromentin, chargée de mission, Labo Cités

LABO CITÉS
centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

L'égalité femmes-hommes, si on en parlait ?

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

PACTE DES SOLIDARITÉS
Agir ensemble pour faire reculer la pauvreté

toutes et tous égaux

Intervention de cadrage

Labo Cités

Jeudi 9 janvier 2025

À Cusset

Cadre légal

Cadre légal

Niveau national

- Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 : égalité des droits reconnus aux femmes et aux hommes *« dans tous les domaines »*
- Loi du 2 août 2014 en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbain : l'EFH a été posée comme l'un des trois axes transversaux dans la mise en œuvre des contrats de ville
- Note technique du 7 août 2019 sur l'expérimentation des budgets intégrant l'égalité femmes-hommes
- Norme Afnor en novembre 2022 sur les critères d'évaluation des projets de la politique de la ville au regard de l'EFH

Niveau supranational

- Traité de l'Union Européenne en 1992
- ODD n°5 depuis septembre 2015 : réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : il concerne l'égalité entre les sexes et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier

Les mots clé de l'égalité femmes-hommes

Maîtriser les concepts pour comprendre les enjeux

Préjugé / stéréotype / discrimination

« Les femmes conduisent mal. »

« Les jeunes des quartiers populaires sont violents. »

= stéréotype

« J'apprends que je vais avoir une monitrice d'auto-école, je pense « c'est une femme, elle va mal m'apprendre. » »

« Je croise un jeune avec jogging Lacoste-casquette dans la rue, je suppose qu'il y a un danger pour moi. »

= préjugé

« Je refuse de recruter une femme comme monitrice dans une école de conduite. »

« Je refuse l'entrée d'un magasin à un jeune d'origine nord-africaine en survêtement »

= discrimination

Différence et inégalités

- Les différences entre les femmes et les hommes ne constituent pas nécessairement des inégalités entre hommes et femmes.

- Une différence devient une inégalité dès lors que, directement ou indirectement :
  - elle limite l'accès aux ressources
  - elle limite l'exercice de droits fondamentaux

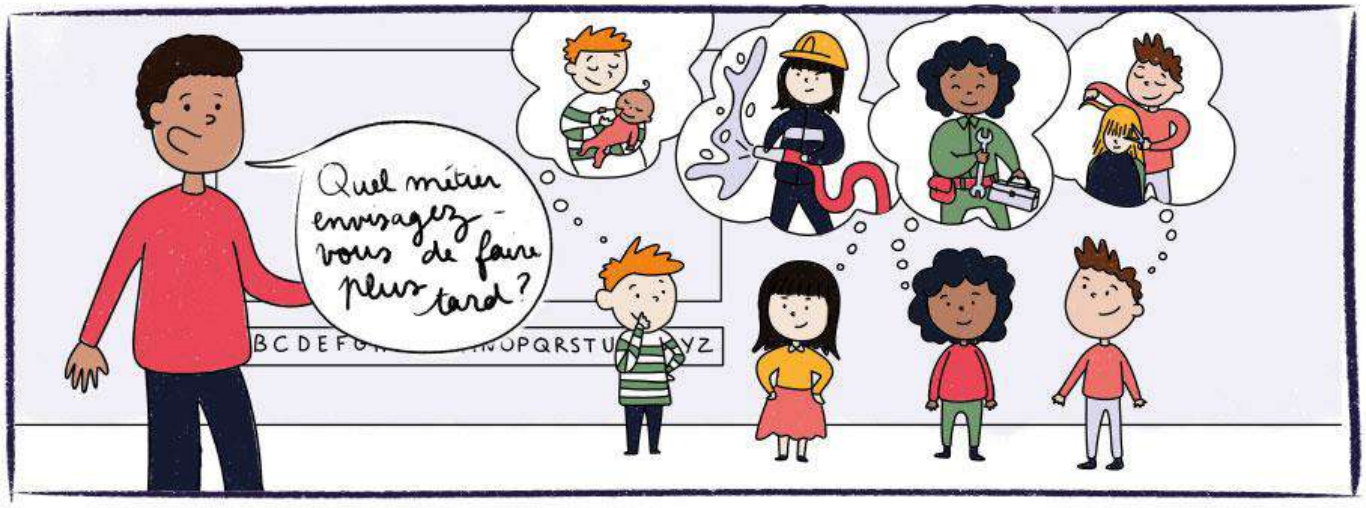

Mixité, parité, équité, égalité

Quelques chiffres

- 38 femmes préfètes sur 132
- 4 femmes réalisatrices sur 22 en compétition officielle au festival de Cannes
- 207 députées sur 577
- 50% de sportives aux JO de Paris

Sexe et genre

- **Sexe**

Caractéristiques biologiques et physiologiques qui distinguent les femmes et les hommes

- **Genre**

Les rôles et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les femmes et les hommes

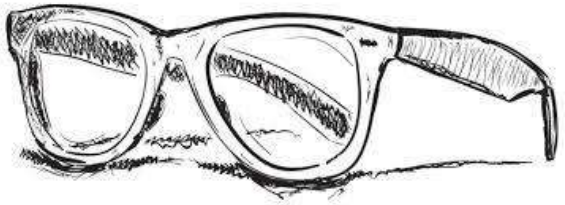

« Chausser les lunettes du genre », c'est prendre conscience que notre système est genré, qu'il est façonné par des stéréotypes sociétaux, politiques, culturels, etc.

Approche transversale / approche spécifique

- **Approche transversale**

Action qui prend en compte les enjeux d'égalité femmes-hommes dans sa mise en œuvre sans pour autant en faire un objectif principal

- **Approche spécifique**

Action spécifiquement ciblée sur l'égalité femmes-hommes pour résoudre des écarts que l'approche transversale ne peut combler.

Peut cibler les filles/femmes ou les garçons/hommes

Approche transversale

+

approche spécifique

=

approche intégrée

Approche spécifique / approche transversale

Une association monte un projet de salle de musculation pour les filles.

= action spécifique

Une association organise une formation à l'EFH pour ses salariés et ses bénévoles.

= action transversale

Dans le cadre de l'organisation d'un événement, une collectivité prévoit un mode de garde pour les enfants.

= action transversale

Une collectivité finance un accompagnement pour des femmes créatrices d'entreprises.

= action spécifique

Un centre social propose des cours de cuisine pour les hommes.

= action spécifique

Intégrer l’égalité dans son projet

Introspection et ressources

S’interroger sur la conception et la mise en œuvre de son projet

- Est-ce que mon projet présente une dimension de genre ?
  - Oui, s’il concerne un domaine où les femmes et les hommes sont dans des situations respectives différentes (sous-entendu, là où il y aurait des inégalités)

- Est-ce que mon projet a un impact sur la situation des femmes et des hommes ?
  - Ex : en termes de ressources ou d’exercice de droits fondamentaux

- Qui sont les bénéficiaires de mon projet ?

- Quels indicateurs de mesure pour améliorer, capitaliser, rendre compte ?

- Quelle place des femmes dans la gouvernance de mon projet ?

- ...

Faire un pas de côté

- Initier des actions pour les filles visant à favoriser l'accès à des univers traditionnellement masculins, c'est très bien. Pourquoi ne pas envisager l'inverse ?

- Pour lutter contre stéréotypes de genre ou les violences faites aux femmes, il faut impliquer les deux sexes !

- Initier une démarche EFH passe par :
    - l'évolution de ses outils et procédures internes
    - le questionnement sa propre gouvernance
    - la prévision d'une véritable évaluation (et pas simplement un bilan)
    - la formation de ses équipes

S’appuyer sur des ressources

- **Collecter des données, notamment des données sexuées**
  - Pour établir un diagnostic, construire son projet sous l’angle du genre, vérifier son impact a posteriori
  - Quelles sources ?
    - Au national : Insee, Institut national d’études démographiques, Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, SIG Ville.
    - Au local : Insee, contrat de ville, pacte local des solidarités...

- **Connaître les acteurs de mon territoire**
  - Les acteurs institutionnels
  - Les porteurs de projet
  - Les structures ressources : CRPV, maison pour l’égalité femmes-hommes (Echirolles), la Mrie, les experts (chercheurs, consultants), CIDFF...

Se former

Webinaires proposés par Perfégal :

- Vendredi 14 février matin
- Mardi 11 mars matin

Pour vous inscrire, cliquez ici

Merci de votre attention !

Pour toute question :
mmanchon@labo-cites.org
mfromentin@labo-cites.org

LABO CITÉS
centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

Emma.